

<http://clg-antoine-meillet-chateameillant.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article2543>



21 septembre 2012 - 21 septembre 1792

- Disciplines - HistoireGéographie -



Publication date: dimanche 23 septembre 2012

Copyright © COLLEGE ANTOINE MEILLET - Tous droits réservés

Comment expliquer un tel événement ?

C'est le **14 septembre 1791 qu'est promulguée la Constitution qui fait du royaume de France une monarchie constitutionnelle. La monarchie absolue de droit divin a vécu et Louis XVI** -devenu roi des Français et non plus de France- voit son **pouvoir limité**. Ainsi se trouve réalisé **le serment du Jeu de Paume** de "ne point se séparer jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements stables" (20 juin 1789).

Au fond de lui-même et soutenu voire encouragé par son entourage notamment Marie Antoinette, **louis XVI n'accepte pas la Révolution surtout lorsque celle-ci vote la Constitution civile du clergé le 12 juillet 1790**. Par cette Constitution, les membres du clergé deviennent des fonctionnaires de l'Etat et évêques et curés sont élus par des assemblées de citoyens. **Le pape Pie VI condamne en avril 1791 cette constitution ainsi que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen**. L'émigration des nobles et des privilégiés à Coblenz prend de l'ampleur... **Le 20 juin 1791, la famille royale quitte de nuit le palais des Tuileries espérant rejoindre ces émigrés** et partir à la reconquête du royaume. mais le voyage s'arrête à Varennes en Argonne.

La rupture est consommée avec le peuple et l'idée républicaine fait son apparition, notamment parmi les sans-culottes.

C'est la déclaration de guerre au "roi de Bohême et de Hongrie" le 20 avril 1792 qui va précipiter la chute de la monarchie.

Les modérés de l'Assemblée législative pensent qu'une victoire rendra son autorité au roi ; les Brissotins ou Girondins -groupe formé autour du député de la Gironde Brissot- croient que la guerre permettra de détruire les forces contre-révolutionnaires. Quant au roi, il déclare : "il faut que ma conduite soit telle que dans le malheur la Nation ne voie de ressources qu'en se jetant dans mes bras".

Comme prévu par le roi, la guerre commence par une série de défaites et, le 1^{er} août 1792, la foule parisienne prend connaissance du **manifeste de Brunswick (25 juillet 1792) sommant les Français de n'opposer aucune résistance à la marche des troupes prussiennes et avertissant "que s'il est fait la moindre violence, le moindre outrage à leurs Majestés le roi, la reine et la famille royale... elles (les troupes prussiennes) en tireront une vengeance exemplaire... en livrant la ville de Paris à une exécution militaire..."**

Partout dans le pays, des pétitions exigent la déchéance du roi et, **le 10 août 1792, les sans-culottes parisiens et les fédérés** (volontaires venus de tout le pays pour défendre Paris) **prennent d'assaut les Tuileries et font prisonnier le roi. L'Assemblée vote la déchéance du roi qui est interné à la prison du Temple.**

Le 20 septembre 1792, l'avance prussienne est arrêtée à Valmy et le lendemain, **21 septembre 1792, la Convention nationale, assemblée nouvellement élue, abolit à l'unanimité la monarchie.**

Dans notre histoire, la République est donc un régime associé à l'idée de Liberté.

Au XIX^e, c'est à l'idée démocratique que l'on associera la République : suffrage universel masculin en 1848, vote des lois libérées sous la III^e République. En attendant le vote des femmes en 1944. La réalisation des droits créances issus du programme du Conseil National de la Résistance feront écho à la fraternité de notre devise.